

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2025 Page 22

Désignation de l'entreprise SASU LIRO Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 7 RUE ALBERT THOMAS 35200 RENNES

Numéro SIRET * 9 1 2 8 5 9 8 9 9 0 0 0 1 1 Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

				Exercice N clos le 31 03 2025	Exercice N-1 clos le 31 03 2024
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042	(11 811)	43 168
	Total I (5)	044	048	(11 811)	43 168
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070		
	Autres * (3)	072	074		
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	40 103	20 103
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	40 103	20 103
	Total général (I+II)	110	112	28 292	63 271
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		336	336
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau	134		20 191	6 385
	Résultat de l'exercice	136		42 564	13 805
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		64 091	21 527
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154			
	Emprunts et dettes assimilées	156		(45 270)	19 746
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés	166		1 614	1 442
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	169		632	2 331
	Comptes courants d'associés	173		7 225	18 225
	Autres dettes	175			
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		(35 799)	41 744
	Total général (I + II + III)	180		28 292	63 271
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

Copie certifiée conforme à l'original, le Président,
le 19/09/2025

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	43 153		26 338
Autres titres immobilisés	15		
TOTAL	43 168		26 338
TOTAL GENERAL	43 168		26 338

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		81 317	11 826	11 826
Autres titres immobilisés			15	15
TOTAL		81 317	11 811	11 811
TOTAL GENERAL		81 317	11 811	11 811

Etat des amortissements

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	11 886	11 886	
TOTAL	11 886	11 886	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	45 270	45 270		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 554	1 554		
Impôts sur les bénéfices	632	632		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	60	60		
Groupe et associés	7 225	7 225		
TOTAL	35 799	35 799		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	45 270			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	110 270			

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 554
Total	1 554

SASU LIRO

Société par Actions Simplifiée à associé Unique

Au capital de 1 000 EUROS

Siège social : 7 Rue Albert Thomas
35200 RENNES

912 859 899 R.C.S. Rennes

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE-PRESIDENTE
DU 19 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le dix-neuf septembre,

A seize heures.

La SASU LIRO, représentée par Madame Lidwine GAILLARD, associée unique et seule Présidente de la Société par Actions Simplifiée « LIRO » au capital de 1 000 €, dont le siège social est à RENNES (35200), 7 Rue Albert Thomas,

APRES AVOIR EXPOSE QUE :

En sa qualité de Présidente, l'associée unique a établi et arrêté les comptes annuels (bilans, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2025 et le rapport de gestion sur l'activité de la société en cours de cet exercice.

A PRIS LES DECISIONS CI-APRES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2025 ;
- L'affectation du résultat ;

PREMIERE DECISION : APPROBATION DES COMPTES

L'associée unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2025 tels qu'il les a établis et se soldant par un bénéfice de 42 564 €. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, s'élevant à 42 564,49 €, en totalité en report à nouveau.

Le report à nouveau, antérieurement créditeur de 20 190,65 € passe alors à un nouveau montant créditeur de 64 755,14 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-sept heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal.

Mme Lidwine GAILLARD

Associée unique-Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Lidwine Gaillard', with a large, stylized initial 'L' and 'G'.